TARIF CARTES DE PECHE 2024

Produits	Visuel des cartes	Description	FEDERATION DEPARTEMENTALE PÊCHE	
Carte Personne majeure	and the second	Carte annuelle « personne majeure ».	СРМА	40,20
		1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Réciprocité départementale uniquement.	Cotisation	42,80
			TOTAL	83,00
Carte interfédérale Personne majeure EHGO	Remark March	Carte réciprocitaire CHI, EHGO et URNE. Carte annuelle interfédérale « personne majeure ». 1ère et 2ème catégorie – Tous modes de pêche. Réciprocité gratuite permettant de pêcher sur les parcours des AAPPMA adhérentes au CHI à l'EHGO et à l'URNE. Soit 91 départements.	TOTAL	110,00
Carte		Carte annuelle « personne mineure »		
Personne mineure	Landing Martin	Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1er janvier de l'année.	СРМА	5,20
		1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Réciprocité interfédérale comprise.	Cotisation	18,80
			TOTAL	24,00
Carte Découverte -12 ans	Later Dival	Carte annuelle « Découverte » : Jeune de moins de 12 ans au 1 ^{er} janvier de l'année. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie	СРМА	1,00
		1 seule ligne autorisée Réciprocité interfédérale comprise.	Cotisation	6,00
			TOTAL	7,00
Carte promotionnelle « Découverte Femme »	Con-Mercial Con-Me	Carte annuelle « Découverte Femme ». 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie	СРМА	18,20
		1 seule ligne autorisée Réciprocité interfédérale comprise.	Cotisation	21,80
			TOTAL	40,00
Carte Journalière	Some DUA	Carte journalière valable 1 journée, disponible du 1er janvier au 31 décembre.	СРМА	4,90
		1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Reçoit la CPMA « Journalière » sauf si le pêcheur a déjà acquitté une CPMA annuelle sur une carte de membre de l'année en cours. Doit y figurer expressément le jour de validité.	Cotisation	8,60
		Réciprocité départementale uniquement.	TOTAL	13,50
Carte Hebdomadaire	Landan Roccurr	Carte valable 7 jours consécutifs, disponible du 1 ^{er} janvier au 31 décembre.	СРМА	14,00
		1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Reçoit la CPMA « Hebdomadaire » sauf si le pêcheur a déjà acquitté une CPMA annuelle sur une carte de membre de l'année en cours. Doit y figurer expressément les jours de validité.	Cotisation	21,00
		Réciprocité interfédérale comprise.	TOTAL	35,00